



Commune de Villarzel

REGLEMENT COMMUNAL SUR LA COLLECTE, L'EVACUATION ET L'EPURATION DES EAUX USEES ET EAUX CLAIRES

Taxes dès la période 2018

Conformément au règlement communal sur la collecte, l'évacuation et l'épuration des eaux usées et eaux claires et à son annexe, il est perçu :

Taxe unique de raccordement eaux usées (EU)	Fr. 6'000.00 par unité locative Fr. 6'000.00 par unité industrielle
Taxe unique de raccordement eaux claires (EC)	Fr. 3'000.00 par unité locative Fr. 3'000.00 par unité industrielle
Taxe annuelle d'entretien des collecteurs EC	Fr. 50.00 par unité locative Fr. 50.00 par unité industrielle
Taxe annuelle d'entretien des collecteurs EU et d'épuration	Fr. 1.50 par m3 d'eaux usées

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 05 février 2018

Le Syndic

M. Blaser

Le Secrétaire

C.-L. Bonjour

